

INSTITUT FÉDÉRAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTUALISATION DU GUIDE FÉDÉRAL DES ACHATS DURABLES

CONSOMMABLES MÉDICAUX (2024)

1. CHAMP D'APPLICATION

Ce document couvre les consommables médicaux qui sont généralement jetés après usage pour des raisons médicales et économiques. Dans ce cas, on parle d'usage unique (single use). Ils sont donc destinés à être utilisés sur un patient au cours d'une seule intervention, mais dans la plupart des cas, ils ne sont pas retraités ou utilisés sur un autre patient¹. Il s'agit notamment des cathéters/drains, des systèmes de perfusion, des produits de protection personnelle tels que les blouses, les gants, les bonnets, et des produits pour le soin des plaies et les plâtres. Les instruments métalliques, les seringues et les aiguilles font également partie de ce groupe de produits.

Les médicaments sont exclus de cette catégorie de produits.

Codes CPV pertinents :

33140000-3	Consommables médicaux.
------------	------------------------

2. RISQUES

2.1. DROITS DE L'HOMME ET IMPACT SOCIAL : moyen

Les droits de l'homme jouent un rôle important tant dans l'extraction des matières premières et la production des consommables médicaux que dans la production des accessoires. Cela est principalement dû aux conditions de travail et à l'absence de réglementation appropriée dans les pays où les matières premières sont extraites ou les accessoires produits.

Les dommages environnementaux résultant de l'extraction de certaines matières premières peuvent avoir un impact négatif sur les communautés locales. En outre, les droits de l'homme sont souvent soumis à de fortes pressions dans ces régions (Amérique latine, Chine, Indonésie, Pakistan...) en raison des conditions de travail précaires, des bas salaires, des retards ou du non-paiement des salaires, des licenciements illégaux, etc. Le travail des enfants, le travail forcé, la violence physique et la discrimination (sexe, âge, état civil, handicap...) sont également des phénomènes courants dans ce secteur.²

¹https://www.nen.nl/media/PDF/Leidraad_duurzaamheid_medische_hulpmiddelen_Ontwerp.pdf

²<https://www.mvorisicochecker.nl/>

Une note positive est tout de même observée : les initiatives d'exploitation minière responsable (responsible mining) poussent de plus en plus les producteurs à faire des efforts pour atténuer les risques sociaux. *The Alliance for Responsible Mining (ARM)*, *Responsible Minerals Initiative (RMI)* ou encore *Initiative for Responsible Mining Assurance (IRMA)* en sont des exemples.

Des infractions sociales peuvent se produire dans l'environnement de production, telles que des conditions de travail précaires, des retenues de salaire, la rétention des documents de voyage des migrants, des heures supplémentaires non rémunérées, l'obligation de travail non rémunéré, le travail des enfants et le travail forcé.³ Les entreprises de distribution qui vendent des consommables médicaux peuvent également être confrontées à des violations des droits de l'homme liées au commerce électronique : conditions de travail médiocres et dangereuses dans les centres de distribution. Les violations de la vie privée et de la protection des données jouent également un rôle : traitement non sécurisé des données des clients, revente d'informations sur les clients sans leur consentement ou vol de données par des pirates informatiques.⁴

Les traités internationaux sont destinés à contrôler le risque de violation des droits de l'homme. Les soumissionnaires qui souhaitent contribuer à la durabilité dans le secteur des soins doivent donc avoir une idée concrète de la manière dont leur chaîne d'approvisionnement traite les droits de l'homme en s'appuyant au moins sur la [Déclaration universelle des droits de l'homme](#), la [Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux et aux droits au travail](#) et les [Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises](#).

Le 25 juillet 2024, la directive *sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité* (CS3D) (directive 2024/1760) est entrée en vigueur. Son objectif est de promouvoir un comportement durable et responsable des entreprises dans leurs activités et dans leur chaîne de valeur mondiale. Les nouvelles règles garantiront que les entreprises couvertes par le champ d'application de la directive identifient et traitent les impacts négatifs de leurs actions sur les droits de l'homme et l'environnement à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe. Par exemple : une meilleure protection des droits de l'homme, un environnement de travail sain, une plus grande transparence permettant des choix éclairés et un meilleur accès à la justice pour les personnes défavorisées. La directive CS3D fait également référence, dans son article 31, aux options offertes aux acheteurs pour travailler sur la problématique.

2.2. ENVIRONNEMENT : élevé

L'impact environnemental des consommables médicaux se reflète dans chaque maillon de la chaîne de production, de la conception à la fin de l'utilisation. Les risques pour l'environnement sont principalement liés à l'extraction des matériaux de base, à la consommation d'énergie, aux émissions de CO2 et aux déchets générés par l'utilisation unique des matériaux.

Les consommables médicaux sont en grande partie composés des mêmes matériaux de base : métal, étain, matières premières pour les plastiques et les textiles (coton). Selon les outils de contrôle des risques RSE, l'extraction de ces matériaux entraîne des dommages environnementaux sous diverses formes : pollution des sols et des eaux souterraines,

³<https://www.mensenrechten.nl/actueel/toegelicht/toegelicht/2024/nieuwe-eu-wetgeving-verplicht-grote-bedrijven-mensenrechtenschendingen-tegen-te-gaan>;<https://www.amnesty.my/2024/04/24/annual-report-2023/>;<https://www.hrw.org/> ; <https://preview.state.gov/reports/2023-country-reports-on-human-rights-practices/> ;
⁴<https://www.amnesty.my/2024/04/24/annual-report-2023/>;<https://www.hrw.org/> ;
<https://preview.state.gov/reports/2023-country-reports-on-human-rights-practices/>

déforestation, dégradation des écosystèmes... Dans de nombreux pays d'extraction et de production, tels que l'Inde et le Pakistan, la vulnérabilité à l'égard de l'eau et la rareté de l'eau douce sont importantes. En outre, l'industrie sidérurgique est également responsable d'émissions intensives de CO₂ qui entraînent une pollution de l'air.

Les matériaux jetables créent également une montagne de déchets. La plupart des plastiques sont non dégradables et la pollution due aux déchets plastiques augmente rapidement. La grande majorité des déchets est mise en décharge, incinérée ou devient des déchets sauvages. Le plastique biodégradable donne l'impression d'être durable, mais n'est pas toujours souhaitable dans le flux des plastiques recyclables. Par conséquent, il est plutôt à considérer comme un déchet résiduel. Cela a un impact sur la nature et la santé humaine.⁵

3. MATURITÉ DU MARCHÉ

3.1. CIRCULARITÉ : moyen

Les soins de santé produisent beaucoup de déchets, dont les consommables médicaux (ci-après également appelés « accessoires médicaux »). Environ 80 % des déchets des soins de santé sont des déchets non dangereux susceptibles d'être réduits et recyclés. Au cours des dernières décennies, les consommables médicaux sont devenus de plus en plus populaires dans le secteur des soins de santé, notamment en raison des avantages qu'ils présentent en termes de sécurité des soins, de faible coût et de disponibilité permanente.⁶

Les avantages de l'utilisation de matériaux jetables par rapport aux alternatives réutilisables constituent un compromis qui doit être soigneusement examiné. Parallèlement, le marché continuant d'innover, plusieurs applications de la circularité sont possibles. Plusieurs techniques sont disponibles à cet effet :

- Vérifier le stock existant pour déterminer ce qui est encore utilisable comme matière première pour de nouveaux produits afin d'utiliser le stock inutilisé avant d'acheter de nouveaux articles.
- Réutiliser le linge chirurgical et les tabliers chirurgicaux fabriqués à partir de textiles de haute qualité.
- Stériliser les instruments médicaux pour permettre leur réutilisation.
- Proposer du matériel médical dont la date de péremption approche sur un marché destiné aux pharmaciens et aux grossistes.
- Le soin des plaies en utilisant des pansements en bambou ou en coton biologique au lieu de pansements ordinaires contenant du plastique (voir infra - Comprendre la circularité).
- Des fûts en plastique recyclé pour la collecte des déchets médicaux à risque.
- Accords-cadres pour la location durable de linge et de vêtements de travail.⁷

⁵<https://www.mvorisicochecker.nl/>

⁶https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/reducing_sup_in_medicine_and_healthcare.pdf

⁷ <https://aankopen.vlaanderen-circulair.be/nl/leerhub/zorg>

La plateforme néerlandaise pour le développement durable et les accessoires médicaux (Platform Duurzaamheid & Medische Hulpmiddelen) indique que les compromis suivants peuvent être trouvés entre l'usage unique et la réutilisation⁸ :

Facilité d'utilisation : les accessoires médicaux à usage unique semblent plus faciles à utiliser. Les alternatives susceptibles d'entrer dans les chaînes circulaires nécessiteraient davantage de logistique et de mécanismes de contrôle. Mais la collecte et le traitement logistiques des produits à usage unique demandent également une organisation interne rigoureuse. La mise en place de ces systèmes de collecte et de traitement déterminera donc s'il est possible de recourir davantage à l'usage unique ou à l'usage multiple. Les préférences, les habitudes et la confiance des utilisateurs semblent jouer un rôle majeur dans la volonté d'utiliser davantage d'accessoires réutilisables. Néanmoins, l'intérêt et la prise de conscience de la nécessité d'entreprendre des actions en faveur du développement durable semblent être évidents chez les prestataires de soins de santé.

La prévention des infections est souvent un argument pour promouvoir le matériel jetable (Sherman et al., 2018). Cependant, il est nécessaire d'identifier dans quels cas l'argument de la prévention des infections est suffisamment important et dans quels cas il ne l'est pas.

Coûts : les accessoires à usage unique sont souvent considérés comme moins chers que les accessoires médicaux réutilisables. Selon un certain nombre d'études, ce n'est pas toujours le cas, si l'on tient compte de la durée de vie totale de l'accessoire. (Demoulin et al., 1996, McGain et al., 2017, Vozzola et al., 2018). Cependant, le *total cost of ownership* (coût total de possession) doit être étudié plus en détail, et nous nous référons ici à l'étude de l'UZ Gent⁹.

Comportement : l'utilisation unique d'accessoires médicaux semble être en augmentation. Par exemple : le fait de jeter des gants en cas de changement de chambre, lorsque de nouveaux gants sont utilisés après l'entrée dans une autre pièce. **Toutefois, des évaluations internes permettent de déterminer dans quels cas cela est réellement nécessaire et dans quels cas cela ne l'est pas.**

Effets écologiques : l'utilisation d'accessoires médicaux à usage unique peut avoir des effets écologiques négatifs. Il est donc important d'évaluer correctement l'impact écologique tout au long du cycle de vie des biens. Vlaanderen Circulair a lancé un appel à projets en septembre 2023 pour soutenir des projets innovants dans le domaine des soins de santé circulaires. Elle invite les partenariats entre autorités locales, entreprises, instituts de recherche et organisations à soumettre des projets d'expérimentation, de démonstration et de diffusion axés sur la réduction de l'utilisation de matériaux dans les soins (médicaux)¹⁰.

Les organisations qui font un usage intensif de consommables médicaux peuvent également examiner l'impact environnemental de ces produits dans le cadre d'un système interne de gestion de l'environnement (par exemple EMAS ou ISO 14.001). De cette manière, les questions

⁸https://www.nen.nl/media/PDF/Leidraad_duurzaamheid_medische_hulpmiddelen_Ontwerp.pdf. Pour en savoir plus sur la circularité dans le secteur des soins de santé, consultez *Recure - Een roadmap naar slimme herbruikbare kwaliteitszorg*: https://indd.adobe.com/view/publication/800511cc-c325-437b-a225-de7f9bd44723/eu4k/publication-web-resources/pdf/Recure_Finaal.pdf

⁹ https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/reducing_sup_in_medicine_and_healthcare.pdf

¹⁰ <https://vlaanderen-circulair.be/nl/aan-de-slag/gerichte-call-circulaire-zorg-2023>

peuvent être considérées globalement dans l'ensemble des activités de l'entreprise en vue de réduire systématiquement les incidences sur l'environnement (voir également le point 4.2.).

3.2. ÉCONOMIE SOCIALE : Faible

Certaines parties de la chaîne de production, telles que l'emballage, le transport et le traitement des déchets, peuvent être prises en charge par l'économie sociale. Plusieurs plateformes des autorités flamandes, bruxelloises et wallonnes montrent la voie vers des entreprises de l'économie sociale agréées. Par exemple :

- À Bruxelles :
<https://economie-emploi.brussels/entreprises-sociales-recherche>
- En Flandre :
https://www.socialeconomie.be/nl/databank?province=All&city_or_postal_code=&working_form=All&activities=41&s=
- En Wallonie :
<https://conso.economiesociale.be/?t=titres-services>

La nature du travail permet de travailler avec des personnes peu qualifiées, des personnes handicapées ou des personnes ayant des difficultés à accéder au marché du travail.

4. UNE POLITIQUE D'ACHATS PLUS DURABLES

Ce chapitre propose quelques suggestions non exhaustives pour introduire des pratiques d'achat plus durables. Un ensemble de critères de sélection, de spécifications techniques, de critères d'attribution et de conditions de prestation ont été retenus comme bonnes pratiques.

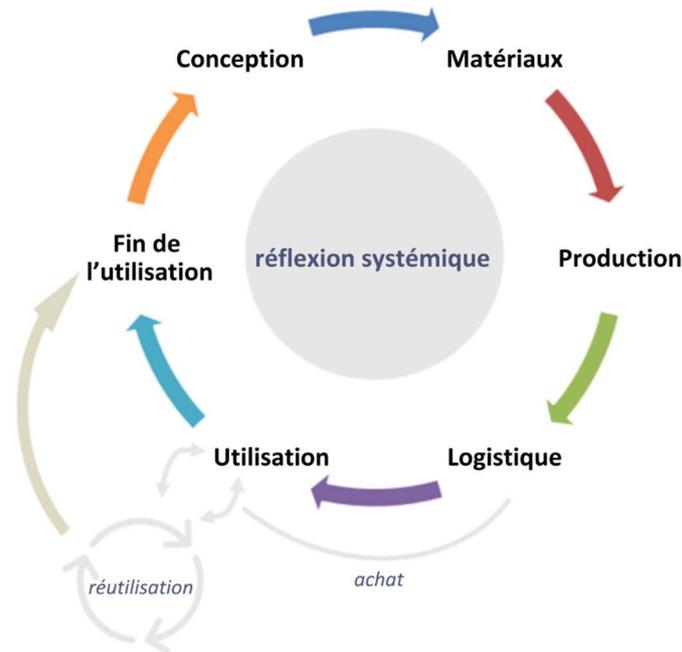
4.1. COMPRENDRE LA CIRCULARITÉ

Des mesures et des initiatives pour une politique d'achat durable peuvent être prises à chaque étape du cycle de vie des consommables médicaux.

Visuellement, le cycle de vie des consommables médicaux se présente comme suit¹¹ :

¹¹ Source : Vlaanderen Circulair, Flanders DC

LES MAILLONS DE LA CHAÎNE DE PRODUCTION



4.1.1. Conception de l'accessoire médical

Lors de la phase de conception de l'accessoire médical, le choix des matières premières a un impact significatif sur la durabilité dudit accessoire. Les matières premières fréquemment utilisées sont : le plastique, le métal, le verre, le plastique biodégradable, le bioplastique, les matières premières recyclées.

Plusieurs éléments influencent le caractère durable de l'accessoire¹² :

- **Le choix des matériaux :**

Acier/métaux : l'extraction et le traitement de l'**acier/métaux** pour les instruments à usage unique ont un impact environnemental élevé et comportent également des risques sociaux.

Les plastiques sont fabriqués à partir de pétrole, entre autres, et leur production nécessite également de l'énergie. Le plastique recyclé est généralement un choix plus respectueux de l'environnement et encourage l'économie circulaire. Les bioplastiques n'utilisent pas de ressources fossiles et sont fabriqués à partir de matières premières biologiques telles que l'amidon ou l'acide polylactique. Le bioplastique perturbe par contre le processus de recyclage. Le bioplastique à usage unique qui est ensuite incinéré est donc un meilleur choix que les plastiques vierges¹³.

Les matériaux destinés au soin des plaies et à la protection individuelle sont souvent en coton. Le coton pèse également dans toutes les catégories d'impact environnemental. Le coton *biologique* peut utiliser jusqu'à 91 % d'eau en moins par rapport à la culture

¹² https://www.nen.nl/media/PDF/Leidraad_duurzaamheid_medische_hulpmiddelen_Ontwerp.pdf

¹³ Les plastiques vierges sont des plastiques qui proviennent directement de l'industrie chimique en tant que matières premières.

normale du coton, en fonction du type d'eau et des techniques agricoles utilisées. Les terres sont donc moins épuisées et peuvent être utilisées pour plusieurs cultures. La culture du coton biologique consomme également jusqu'à 62 % d'énergie en moins et produit donc moins d'émissions de CO₂.¹⁴

Les pansements en bambou sont considérés comme une option durable dans le secteur médical : le bambou est une ressource renouvelable à croissance rapide, qui nécessite peu d'eau et ne contient pas de pesticides. Le bambou est également biodégradable, possède des propriétés antibactériennes et est hypoallergénique. Toutefois, le bambou présente également des risques écologiques, tels que la déforestation, les monocultures potentielles qui épuisent les sols, l'utilisation de l'eau et l'érosion dans les régions où les ressources en eau sont sous pression. Les risques sociaux, tels que les mauvaises conditions de travail, ne sont pas non plus exclus. Le choix des pansements en bambou doit donc être mis en balance avec les pansements en plastique (recyclé/bio).¹⁵

Conseil : de plus amples informations sur les emballages durables sont disponibles dans les fiches sur les emballages à l'adresse suivante : <https://guidedesachatsdurables.be/fr>.

 *Conseil : dans une phase exploratoire du marché, vous pouvez demander à l'opérateur économique de documenter l'origine des matières premières et des matériaux de chaque article. Vous pouvez également demander si l'opérateur économique reprend ou recycle certains matériaux après utilisation. Il est possible que des notes positives pour les critères d'attribution y soient liées.*

 *Conseil : pour les achats d'accessoires médicaux contenant du plastique, vous pouvez opter pour des accessoires fabriqués à partir d'un type de plastique plus durable (plastique recyclé, bioplastique).*

 *Conseil : pour l'achat de matériel destiné au soin des plaies et à la protection individuelle, vous pouvez privilégier les pansements les plus durables.*

 *Conseil : vous pouvez également demander à l'opérateur économique quels sont les processus permettant de vérifier les efforts écologiques (et donc également ceux liés à la circularité).*

- **Le nombre de différents types de matières premières** nécessaires à la production de l'accessoire :

Moins il y a de types différents, plus le processus de recyclage est facile. La **quantité de matière première** (masse) utilisée dans le processus de production par accessoire joue également un rôle. Lorsqu'un produit est fabriqué avec moins de matières premières, l'impact sur l'environnement est également réduit par rapport au même produit fabriqué avec plus de matières premières. Enfin, la **rareté des matières premières utilisées** joue

¹⁴[https://sustainablefashiongiftcard.nl/hoer-duurzaam-is-biologisch-katoen/#:-:text=Het%20biologisch%20katoen%20verbruikt%2091,stevigheid%2C%20zachtheid%20en%20de%20verfbaarheid;https://cosh.eco/nl/artikelen/biologisch-katoen;https://www.waterfootprint.org/;https://www.un-ihe.org/;https://www.wur.nl/;https://textileexchange.org/;Organic Cotton and the Environment | The Organic Center \(organic-center.org\)](https://sustainablefashiongiftcard.nl/hoer-duurzaam-is-biologisch-katoen/#:-:text=Het%20biologisch%20katoen%20verbruikt%2091,stevigheid%2C%20zachtheid%20en%20de%20verfbaarheid;https://cosh.eco/nl/artikelen/biologisch-katoen;https://www.waterfootprint.org/;https://www.un-ihe.org/;https://www.wur.nl/;https://textileexchange.org/;Organic Cotton and the Environment | The Organic Center (organic-center.org))

¹⁵[https://snakeye.com/eco-friendly-medical-supplies/bamboo-based-medical-supplies/;](https://snakeye.com/eco-friendly-medical-supplies/bamboo-based-medical-supplies/)
<https://environmentalevidencejournal.biomedcentral.com/articles/10.1186/s13750-022-00286-8>

un rôle dans le contexte de l'épuisement des ressources. Plus la matière première est rare, plus elle est désavantageuse.

 *Conseil : lors de la phase exploratoire du marché, vous pouvez vous renseigner auprès de l'opérateur économique sur la composition des produits et la quantité de matières premières utilisées.*

4.1.2. Production de l'accessoire médical

La façon dont les matériaux sont transformés en un produit a également un impact sur la nature durable de l'accessoire. Pensez au taux d'efficacité des processus de production, à la quantité d'énergie nécessaire à la production et à la quantité de déchets générés.

 *Conseil : vous pouvez interroger l'opérateur économique sur les processus de production, sur la manière dont l'énergie est produite (par exemple, l'énergie renouvelable) pour le processus de production et sur la manière dont les déchets sont traités.*

4.1.3. Matériel d'emballage

Les accessoires médicaux sont principalement emballés dans du plastique et du carton. En ce qui concerne les emballages, plusieurs options circulaires sont disponibles, telles que le choix de matériaux durables, l'absence de suremballage, les emballages recyclables, etc.

Plusieurs services publics scandinaves ont uni leurs forces pour réaliser une étude sur les incidences environnementales et climatiques de l'emballage des produits médicaux en 2022. Le rapport en anglais [Nordic Criteria for More Sustainable Packaging for Healthcare Products](#) (Critères nordiques pour un emballage plus durable des produits de santé) contient également plusieurs critères qui peuvent être utilisés dans les marchés publics.

De plus amples informations sur cette question sont également disponibles dans la fiche produit « Emballage » à l'adresse suivante : <https://guidedesachatsdurables.be>.

4.1.4. Distribution et vente

Dans le domaine de la distribution et de la vente, c'est principalement le transport des matières premières, des composants en vrac et du produit fini qui est déterminant. Le mode de transport (bateau, train, camion, avion), le stockage (atmosphère et température contrôlées) et la distance contribuent à l'impact environnemental des accessoires médicaux, tout comme le volume occupé par un produit (y compris l'emballage).

De plus amples informations sur les options de livraison sont disponibles dans la fiche produit « Transport » à l'adresse <https://guidedesachatsdurables.be>.

4.1.5. Utilisation, réutilisation et fin d'utilisation

Dans la phase d'utilisation, la quantité de produits achetés, leur durée de conservation et leur réutilisation ont un impact.

 *Conseil : une bonne analyse des accessoires médicaux nécessaires, de la quantité nécessaire et l'achat d'une quantité correcte peuvent garantir que le matériel périmé,*

incorrect ou excédentaire acheté ne finira pas dans les déchets sans avoir été utilisé. Pour ce faire, les études nécessaires peuvent être réalisées au préalable.

En outre, il est important de permettre efficacement la réutilisation des accessoires médicaux. La réutilisation n'est intéressante que si les accessoires médicaux peuvent également subir suffisamment de cycles. Jeter un accessoire réutilisable à la poubelle après usage serait une perte de matériaux précieux. Cela exige aussi une adaptation de la part du personnel. Le passage à la réutilisation nécessite une bonne communication sur l'importance de la réutilisation, sur la manière de réutiliser les accessoires en toute sécurité et sur la manière de les manipuler après utilisation.

4.2. SYSTÈMES DE GESTION ENVIRONNEMENTALE

Les pouvoirs publics, comme de nombreuses autres organisations et entreprises, disposent dans certains cas de leur propre système de gestion environnementale. Un tel système de gestion régit au moins les points suivants :

- Les principes de la politique environnementale de l'organisation.
- Les mesures concrètes que l'organisation a prises ou prendra pour diminuer ou prévenir les incidences sur l'environnement des processus d'entreprise liés à l'exécution du marché, au moins en ce qui concerne [à préciser].
- La manière dont les aspects environnementaux de l'organisation mentionnés ci-dessus sont contrôlés et réévalués en vue d'une amélioration continue.
- La manière dont se traduit l'attention portée à la sensibilisation et à la compétence du (des) collaborateur(s) et du (des) fournisseur(s) en ce qui concerne le traitement des aspects environnementaux pertinents pour ce marché.
- La manière dont le respect de la législation environnementale applicable à la (aux) prestation(s) demandée(s) est assuré.

La vérification du système de gestion environnementale s'effectue au moyen d'un certificat ISO 14001, d'un certificat EMAS, du label bruxellois « Entreprise écodynamique » ou d'un certificat équivalent.

 *Conseil : se référer au système de gestion environnementale (ISO 14.001, EMAS, Label Entreprise Écodynamique, etc.) au sein de l'organisation du service des achats. Les processus de travail au sein d'un tel système de gestion environnementale guident également les besoins déterminés dans le processus d'achat (par exemple en ce qui concerne le tri des déchets, la réutilisation maximale des articles, le contrôle des étiquettes, la sensibilisation et la formation internes, etc.).*

4.3. SYSTÈMES DE GESTION SOCIALE ET DURABLE

La norme SA8000 est une norme largement utilisée, qui se concentre sur les conditions de travail au sein de l'entreprise et/ou dans la chaîne de production. Il s'agit d'une norme générique applicable à toutes les entreprises dans tous les pays et fondée sur les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT) et la Déclaration universelle des droits de l'homme, entre autres. La norme SA8000 définit des standards en matière de durabilité sociale, de gestion et de suivi. La validation de la conformité aux normes SA8000 conduit à l'obtention du certificat SA8000.

Social Accountability International (SAI) a élaboré cette norme en 1997, en étroite collaboration avec des entreprises, des syndicats et des organisations de défense des droits de l'homme.

<https://sa-intl.org/programs/sa8000/>

La Business Social Compliance Initiative (BSCI) est une initiative d'entreprises qui s'engagent à améliorer les conditions de travail dans leur chaîne d'approvisionnement mondiale. La BSCI propose un code de conduite commun et une feuille de route pour les entreprises, applicables à tous les secteurs et à tous les pays de production. La BSCI fait maintenant partie de l'organisation Amfori.

<https://www.amfori.org/en>

La norme ISO 26000 sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE) s'applique également. Contrairement aux certifications mentionnées ci-dessus, elle n'est pas certifiable. Elle fournit toutefois des lignes directrices pour le niveau de durabilité du prestataire de services.

<https://www.iso.org/iso-26000-social-responsibility.html>

4.4. UTILISATION DE LABELS ENVIRONNEMENTAUX POUR LES PRODUITS

Les labels des produits peuvent être utilisés comme preuve du respect de la réglementation sur les marchés publics à condition qu'ils soient conformes à la norme ISO 14.024 (labels environnementaux de type 1). Les labels mentionnés sur <https://guidedesachatsdurables.be> répondent à ce critère.

Les labels peuvent fixer comme critères l'utilisation d'ingrédients naturels, l'absence d'ingrédients nocifs, des emballages recyclés ou recyclables, une production économe en énergie et/ou l'absence de pollution de l'air intérieur.

Le Nordic Swan Ecolabel est un label écologique utilisé dans le monde entier pour de nombreux groupes de produits différents. Bien que le Nordic Swan Ecolabel ne cible pas spécifiquement les hôpitaux, il a établi des critères pour la production durable de « Disposable bags, tubes and accessories for health care ».

<https://www.nordic-swan-ecolabel.org/>

Nous pouvons citer parmi d'autres labels de qualité importants (en fonction des différents produits consommables) Global Organic Textile Standard, Fair Trade, Fair Trade Ecocert, EU Ecolabel.

4.5. ENVIRONNEMENT ET SOCIAL : CRITÈRES DE SÉLECTION QUALITATIFS

Les critères de sélection ne portent pas sur le contenu de la soumission, mais sur la capacité des soumissionnaires potentiels à exécuter le marché. Ils peuvent porter non seulement sur la capacité économique et financière du soumissionnaire, mais aussi sur ses compétences techniques et professionnelles.

En outre, plusieurs services publics disposent eux-mêmes de la certification EMAS, de la certification ISO 14.001 ou du label bruxellois « Entreprise écodynamique ». Ils font souvent

référence à leur système de gestion environnementale dans leurs cahiers des charges et attirent l'attention des prestataires de services sur l'importance des aspects environnementaux pour le pouvoir adjudicateur. Ils attendent donc des prestataires de services qu'ils prennent effectivement en compte leurs politiques environnementales internes dans l'exécution des marchés.

Système de gestion environnementale

Le soumissionnaire dispose de son propre système de gestion environnementale. Un tel système de gestion régit au moins les points suivants :

- Les principes de la politique environnementale de l'organisation.
- Les mesures concrètes que l'organisation a prises ou prendra pour diminuer ou prévenir les incidences sur l'environnement des processus d'entreprise liés à l'exécution du marché, au moins en ce qui concerne [à préciser par l'acheteur] :
- La manière dont les aspects environnementaux de l'organisation mentionnés ci-dessus sont contrôlés et réévalués en vue d'une amélioration continue.
- La manière dont se traduit l'attention portée à la sensibilisation et à la compétence du (des) collaborateur(s) et du (des) fournisseur(s) en ce qui concerne le traitement des aspects environnementaux pertinents pour ce marché.
- La manière dont le respect de la législation environnementale applicable à la (aux) prestation(s) demandée(s) est assuré.

Moyens de preuve possibles

- Certificat ISO 14001, certificat EMAS, label bruxellois « Entreprise écodynamique » ou certificat équivalent.
- Déclaration selon laquelle la protection de l'environnement (y compris les points d'attention susmentionnés) est un élément structurel des activités de l'entreprise, confirmée par un auditeur indépendant ou un certificateur (accrédité) dont l'expertise peut être démontrée.
- Ou équivalent.

Localisations des produits

L'un des critères de sélection possibles concerne la localisation des produits. Les sites de production des fournisseurs sont certifiés conformes à une norme de gestion environnementale reconnue.

Moyens de preuve possibles

- ISO 14001, EMAS
- Label bruxellois Entreprise écodynamique
- Ou une norme équivalente

Pour la gestion durable aux Pays-Bas, le « Milieuthermometer Zorg¹⁶ » est une source d'inspiration.

Système de gestion sociale

Un système de gestion de la durabilité sociale de la chaîne vise à contrôler et à améliorer les performances en matière de risques sociaux tout au long de la chaîne d'approvisionnement de l'organisation, en mettant l'accent sur le lieu de production. Si vous demandez à

¹⁶ <https://milieuplatformzorg.nl/milieuthermometer/>

l'exécutant de présenter (ou de mettre en place) un système de gestion sociale, vous avez la garantie que les risques sont identifiés (transparence) et que l'organisation s'efforce d'améliorer en permanence les risques sociaux dans la chaîne.

Moyens de preuve possibles

Les systèmes de gestion de la durabilité sociale les plus connus sur le marché européen sont BSCI et SA8000. Vous pouvez également vous référer à la norme plus large ISO 26000 sur la responsabilité sociale, mais cette norme n'est pas certifiable.

4.6. ENVIRONNEMENT : SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Les spécifications techniques font référence au contenu de l'offre et, plus précisément, aux caractéristiques auxquelles doivent répondre les consommables médicaux. Des normes ou des labels peuvent être utilisés à cette fin, à la fois pour définir les spécifications techniques et pour démontrer qu'elles sont respectées.

Les services adjudicateurs peuvent également laisser l'initiative de la détermination des consommables écologiques aux soumissionnaires en renvoyant à une demande fonctionnelle de consommables médicaux respectueux de l'environnement.

La sécurité des consommables médicaux est primordiale.

Les consommables médicaux sont souvent composés de plusieurs éléments et substances. L'outil PRIO de l'Agence suédoise des produits chimiques, KEMI, aide les acheteurs à identifier les substances dangereuses et à les remplacer par des alternatives. Ceci dans l'intérêt des travailleurs, des patients et de l'environnement. En outre, la détection a un effet positif sur la recyclabilité et l'évolution vers une économie circulaire non toxique.¹⁷

Il peut être demandé aux soumissionnaires de documenter l'origine des matières premières et des matériaux et de cartographier la chaîne d'approvisionnement du produit. Une fois les marchandises emballées, le fournisseur peut être invité à documenter tout système de retour éventuel ou tout système interne de traitement final de l'emballage.

4.7. DROITS DE L'HOMME : CRITÈRES D'EXÉCUTION

Des conditions de mise en œuvre qui rassemblent les informations nécessaires sur les droits de l'homme peuvent être utilisées dans les procédures de passation de marchés :

- Les soumissionnaires peuvent se voir imposer une **clause éthique** par laquelle ils s'engagent, par une déclaration sur l'honneur, à contrôler le respect des cinq normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) tout au long de l'exécution du contrat et de la chaîne d'approvisionnement :
 - **L'interdiction du travail forcé** (conventions n° 29 sur le travail forcé ou obligatoire, 1930, et n° 105 sur l'abolition du travail forcé, 1957).
 - **Le droit à la liberté syndicale** (convention n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948).
 - **Le droit d'organisation et de négociation collective** (convention n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949).

¹⁷ <https://www.kemi.se/prioguiden/english/start>

- L'interdiction de toute discrimination en matière de travail et de rémunération (conventions n° 100 sur l'égalité de rémunération, 1951 et n° 111 concernant la discrimination (emploi et profession), 1958).
- Le respect de l'âge minimum fixé pour le travail des enfants (convention n° 138 sur l'âge minimum, 1973), ainsi que l'interdiction des pires formes du travail des enfants (convention n° 182 sur les pires formes du travail des enfants, 1999).
- Les soumissionnaires peuvent être invités à :
 - Soumettre des rapports d'audits du « **Code of Conduct/Modern Slavery** » ne datant pas de plus de deux ans et réalisés par un tiers indépendant selon des méthodes établies telles que SA8000, pilier IV SMETA, BSCI ou équivalent. Plus précisément, ces rapports contiennent des informations sur les entreprises, les fournisseurs et les personnes tout au long de la chaîne d'approvisionnement qui devraient permettre au pouvoir adjudicateur de déterminer où, comment et par qui les produits et services souhaités sont produits.¹⁸
 - Quelles mesures ont été prises pour atténuer les risques identifiés lors de l'audit et les expliquer.¹⁹
 - Comment l'équipe de direction est informée des risques liés au travail forcé ou à l'esclavage moderne et à son implication dans le processus décisionnel.²⁰
 - Corriger les dysfonctionnements identifiés dans le cadre de l'exécution du marché.

4.8. ENVIRONNEMENT : CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les critères d'attribution peuvent être utilisés pour favoriser l'innovation en matière de développement durable. La législation sur les marchés publics permet d'inclure dans la procédure d'adjudication, outre le prix, divers critères qualitatifs, y compris des critères liés au développement durable.

Les soumissionnaires peuvent être interrogés sur le poids du produit par unité. L'unité dont la valeur pondérale est la plus faible reçoit la note la plus élevée, à condition que la qualité soit maintenue. C'est ce que suggère, entre autres, Healthcare without harm (HCWH) dans une proposition de critères pour les gants de recherche²¹. Ce qui importe ici, c'est qu'une norme généralement acceptée soit disponible pour garantir la qualité globale du produit. Pour les gants, par exemple, on peut se référer à la norme EN 455.

 *Conseil : si un critère d'attribution concernant le poids du produit est inclus, il est conseillé de ne pas le sous-évaluer par rapport au critère d'attribution du prix. Sinon, le critère ne peut pas jouer son rôle.*

Si le soumissionnaire peut démontrer que les minéraux (de conflit) présents dans le produit sont extraits de manière responsable dans la chaîne d'approvisionnement, l'évaluation sera meilleure.

Il s'agit de minéraux (de conflit) tels que le cobalt, le tantale, l'étain, le tungstène et l'or.²²

¹⁸https://europe.noharm.org/sites/default/files/documents-files/7002/2022-01-21_FINAL_Sustainable-procurement-criteria-gloves.pdf

¹⁹https://europe.noharm.org/sites/default/files/documents-files/7002/2022-01-21_FINAL_Sustainable-procurement-criteria-gloves.pdf

²⁰https://europe.noharm.org/sites/default/files/documents-files/7002/2022-01-21_FINAL_Sustainable-procurement-criteria-gloves.pdf

²¹https://europe.noharm.org/sites/default/files/documents-files/7002/2022-01-21_FINAL_Sustainable-procurement-criteria-gloves.pdf

²² <https://www.mvoocriteria.be/nl/webtool?criterion=59#/7/1/nl>

Les soumissionnaires peuvent également être interrogés sur leur capacité à livrer les produits par des moyens de transport qui ne produisent pas d'émissions et à documenter cette capacité.

Exemple de bonne pratique des autorités fédérales :

Plusieurs accords-cadres fédéraux encouragent les soumissionnaires à proposer une liste du plus grand nombre possible de produits portant un label environnemental (type 1). Les soumissionnaires recevront alors un nombre croissant de points selon que leur produit contient ou non plusieurs labels écologiques. À l'aide de feuilles de calcul, ils peuvent ainsi examiner rapidement par eux-mêmes le rapport écologie/prix de chacun des produits proposés. En outre, il est parfois demandé d'ajouter à l'offre un plan d'action sur l'économie circulaire, document qui est évalué dans le cadre de la procédure d'attribution. Ce plan fait notamment référence au traitement, au suivi et au rapportage (certification) des flux de déchets. En outre, des efforts sont demandés en matière de logistique et de transport durables, de coopération avec des entreprises de l'économie sociale, de gestion interne du prestataire de services respectueuse du climat, d'efforts en matière de réparations, etc.

Le score de qualité se réfère alors, entre autres, aux labels écologiques proposés, à la réalisation du plan d'économie circulaire et à d'autres éléments durables.

4.9. RAPPORTAGE INTERMÉDIAIRE ET KPI²³

Le service adjudicateur indique que les initiatives environnementales et sociales prévues dans l'appel d'offres exigeront des efforts de la part du soumissionnaire, tout en lui conférant un avantage économique concurrentiel par rapport aux autres candidats. Ces engagements doivent être effectivement respectés pendant l'exécution du marché. En conséquence, le soumissionnaire doit déclarer sa volonté de discuter et d'adopter des mesures correctives avec le service adjudicateur chaque année en ce qui concerne les indicateurs de performance (KPI) [à préciser par l'acheteur] sur les aspects sociaux et environnementaux.

Exemples :

- Conseils techniques et inspections sur place.
- Mise en œuvre effective du système de gestion environnementale et/ou sociale.
- Consommation réelle de produits portant un label écologique.
- Poursuivre les efforts de réduction, de réutilisation et de recyclage des produits et des emballages.

Le respect de ces indicateurs doit couvrir toute la durée du marché.

5. Informations complémentaires²⁴

- [Guide pour des achats durables](#)
- [Green Deal 013 Soins durables](#)
- [Clauses standard des marchés publics durables](#)

²³ https://europe.noharm.org/sites/default/files/documents-files/7002/2022-01-21_FINAL_Sustainable-procurement-criteria-gloves.pdf

²⁴ Aperçu non exhaustif

- [Environnement.brussels : Cahiers des charges types, clauses et documents utiles pour des marchés publics durables](#)
- [Adoption de la stratégie de la commande publique responsable](#)